



Compte-rendu du CSA - Formation Spécialisée

07 avril 2023

Le premier CSAL-FS s'est tenu le 07 avril 2023 sous la présidence de Mme GABET.

La CGT a lu la liminaire suivante :

Madame la Présidente,

Cela fait plus de 3 mois que des millions de salariés manifestent dans les rues de notre pays contre la réforme des retraites et plus globalement contre l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat dans le calme et la dignité.

Les agents de la DGFIP se mobilisent depuis le 19 janvier, date de la 1^{ère} journée d'action. Avec le jeudi 6 avril, nous en sommes à la 11^{ème} journée de mobilisation et les agents sont toujours fortement impliqués contre cette réforme injuste lorsqu'on sait que l'espérance de vie en bonne santé ne fait que diminuer pour atteindre d'après l'INSEE 67 ans pour les femmes et 65,6 ans pour les hommes.

Concernant cette première réunion plénière de la Formation Spécialisée (FS) sigle qui au passage ne renvoie à rien, contrairement à l'ancien (CHSCT) qui signifiait quelque chose aux collègues et qui s'y étaient habitués, nous ne pouvons débiter celle-ci sans rappeler la nécessaire obligation de poursuivre et d'amplifier notre travail en matière de santé, sécurité et conditions de travail de l'ensemble des agentes et agents de la DDFIP 92.

Ce dernier n'est plus assuré, depuis le 1^{er} janvier au sein de cette formation spécifique. La disparition des CHSCT et surtout la mise en place des CSA et FS nous interrogent encore à ce jour.

Nous sommes toujours sans règlement intérieur !

La note d'orientation ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail ne consacre même pas une ligne aux risques psychosociaux ! Ce risque est depuis des années prépondérant dans le DUERP !

Toutes ces transformations concernant nos missions et structures : NRP, restructurations, fusions à tour de bras, fermetures des services, créations de méga-structures, dématérialisation à pas de charge... désorientent nos collègues qui perdent le sens de leur travail, voyant leurs conditions de travail se dégrader.

Pour preuve avec la mise en place du SDIF au 01/09/2022 en pleine campagne TF, de la généralisation de GMBI, tout cela dans un contexte de réduction d'effectifs.

Comme si cela ne suffisait pas, la récupération par le SDIF de la gestion des taxes d'urbanisme avec un logiciel SURF et TU en version Alpha !

Les contribuables disent ne pas pouvoir déclarer, qu'ils ont vendu, qu'ils ne visualisent pas leur bien, que les adresses sont erronées. Ils ne comprennent pas ce qu'on leur demande. Et que dire de ceux qui n'ont pas accès à internet ? La DGFIP est décidément championne de la fracture numérique !

Les agents du SDIF, depuis le mois de septembre 2022 croulent sous les e-contacts à l'instar des autres SDIF de France et cela continue car à ce jour il reste 2 561 e-contacts à traiter alors que la DGFIP déclare à qui veut l'entendre que ses agents ont 5 jours pour y répondre, de qui se moque t'on ?

La CGT FP 92 incite les agents à se saisir du DUERP pour identifier les dangers que véhiculent ces empilements de réformes, et des registres santé, sécurité au travail disponibles de façon dématérialisée.

Le 4 avril, notre ministre, annonce les 3 leviers principaux afin de renforcer la sécurité de nos agents suite au décès d'un collègue vérificateur.

Il n'y a rien de novateur, l'ex-CHSCT proposait déjà par exemple, pour le personnel des BCR d'accéder plus largement aux véhicules de service, demandait des plaques d'immatriculation au nom de la DDFIP et d'accompagner les vérificateurs qui le jugeaient utile.

Au lieu de faire de la gestion calamiteuse, nos gouvernants devraient plancher sur de vrais projets qui auraient un sens pour nos collègues, améliorer leurs conditions de travail est primordial.

Cela passe par exemple par un meilleur accès au logement, poste de dépense n°1, par un accès systématique à une restauration collective, par une meilleure rémunération des agents, une mutuelle mieux gérée...

Au lieu de cela, nous préférons injecter 100 millions d'euros, pour commencer, dans la rénovation incertaine d'une tour qui a 50 ans, véritable passoire thermique, dont certains locaux sont classés monument historique, histoire de faire plaisir à quelques-uns.

Oui, notre administration n'a pas les moyens de ses ambitions ! on préfère recruter des contractuels que l'on vire après avoir renouvelé leur période d'essai ! Personne n'y comprend plus rien et on s'étonne que la DGFIP ne soit pas attractive !

Lors des tournées des services des représentants du personnel, régulièrement, les agents déclarent avoir le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas être considérés, d'être débordés, de ne plus pouvoir faire face à leur charge de travail, de perdre leur motivation et leur intérêt dans leur travail et ce sentiment s'élargit jusqu'aux cadres.

Comment faire un travail de qualité dans ces conditions ? D'ailleurs, quel est le bilan du conseil départemental des agents ?

La CGT Finances Publiques du 92 réclame l'arrêt des suppressions d'emploi et des restructurations comme la cause principale de la dégradation des conditions de travail et de la souffrance des agents dans les services de la DGFIP.

Le CSAL-FS a tout d'abord étudié la note d'orientation de la Direction Générale qui porte sur :

- la prévention des risques dans les restructurations ;
- l'approche du télétravail ;
- la politique de formation ;
- le retour dans les services des collègues en télétravail ;
- la maîtrise du risque amiante ;
- les améliorations des conditions climatiques.

On note l'absence des risques psycho-sociaux de la note d'orientation.

La CGT note que la Direction Générale a une politique ambitieuse mais qu'elle ne s'en donne pas les moyens.

En effet, le budget 2023 est en baisse, corrélativement aux baisses d'effectifs.

Il s'élève à 186 756€ avec un complément de 34 808€ pour les formations gérées au niveau régional.

À la suite de l'accord de principe donné au préalable de la réunion, un budget de 10 000€ d'aménagement de postes ont d'ores et déjà été débloqués. Le CSAL-FS adopte une provision de 30 000€ complémentaires pour les dépenses à engager pour les aménagements de postes pour 2023.

Sur le sujet des restructurations, la Directrice veut associer les membres du CSAL-FS. La CGT lui a fait remarquer que les projets sont généralement ficelés lorsqu'ils sont présentés à l'instance. La CGT demande à avoir le calendrier des travaux. La Directrice en convient et s'engage à transmettre ces informations.

Sur le sujet des améliorations des conditions climatiques, la CGT demande le recensement des services équipés en climatiseurs en amont de l'été.

À la date du 7 avril 2023, le règlement intérieur de la Formation Spécialisée n'est toujours pas établi et voté. Cependant, cela ne doit pas empêcher la prise en charge des aménagements de poste nécessaires aux collègues.

La CGT a insisté sur le sujet des formations « CHSCT ». Nous demandons que les stages soient organisés sur les sites plutôt qu'en Direction. A cette demande, il est proposé aux collègues qui souhaitent suivre ce type de formations, de faire un recensement au sein de leur service et d'en faire la demande notamment auprès des élus au CSAL-FS.

La Directrice souhaite faire de l'année 2023 l'année des femmes en faisant des actions spécifiques à destination des femmes. Ce sujet sera étudié lors d'un prochain groupe de travail.

Concernant le PCRP SCEAUX/MONTROUGE, une fiche de poste pour recruter un IP pour le poste de chef de service. C'est le PCRP de SCEAUX qui est absorbé et c'est la cheffe de ce service qui perd le poste.

Le médecin de prévention consultera désormais 1 fois par semaine à PUTEAUX.

Diverses visites CHSCT seront organisées au cours de l'année 2023. Des propositions sont actuellement à l'étude.

La délégation CGT FiP 92 au CSA-FS : Monique BIASSARILA, Olivier BENSMAINE, Laurence BLANCHARD, Alexandre GOFFIN